



PROJET
EDUCATIF
DE LA COMMUNE
DE CHIRY-OURSCAMP



Présentation sommaire

Le projet éducatif de la commune de Chiry-Ourscamp s'inscrit dans un cadre d'actions menées par la collectivité dans le domaine de l'éducation, du loisir, du sport et de la culture pour les enfants.

Il s'articule avec le projet d'établissement réalisé par le groupe scolaire de Chiry-Ourscamp.

Il définit les objectifs de l'action éducative dans les diverses activités proposées par la commune, notamment les activités physiques et sportives, l'éveil culturel et le déroulement de celles-ci pour favoriser la créativité, le développement moteur et cérébral de l'enfant.

La mise en place d'un service périscolaire pour la petite enfance qui accueillera les enfants des classes maternelles et primaires aura pour but de développer ces activités et de contribuer à l'éveil des enfants en complément des actions menées en temps scolaire. Un projet pédagogique viendra compléter le projet éducatif. Il définira les objectifs de l'accueil périscolaire et les activités qui y seront réalisées.

L'ouverture d'une bibliothèque communale aux abords des écoles, rentrera également dans le cadre du projet éducatif, notamment avec la mise en place d'une animation « l'heure du conte », le mercredi matin, tant que l'école se déroule sur une semaine de quatre jours. La bibliothèque s'inscrira tout à fait dans le projet éducatif, pour inciter les enfants à découvrir la lecture, à se familiariser avec l'univers littéraire et la multitude de domaines où l'on peut s'enrichir grâce à la lecture. Les objectifs seront de développer l'imagination des enfants, de leur transmettre le goût de lire, de développer leur vocabulaire.

Le projet éducatif global vise la réussite éducative de tous les enfants pour leur permettre de s'épanouir et les préparer à la vie sociale. Il permettra au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente et de partage entouré par des personnes qui assurent la direction et l'animation des activités proposées tout en respectant la personnalité et la créativité de chacun.

Le projet éducatif définira :

- les objectifs pédagogiques
- les moyens matériels mis en place
- les moyens humains
- les effectifs recensés
- les activités prévues

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques doivent tenir compte des besoins et des attentes des familles et des enfants.

Ils visent au développement des enfants dans un contexte pédagogique et ludique en proposant à ceux-ci des activités diverses et variées dans un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre et de découverte, d'écoute, d'échange et de dialogue.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Développer le droit à la culture et à la connaissance,
- Eveiller les esprits, former des individus libres et responsables,
- Mettre en place des activités ludiques,
- Renforcer la solidarité, la mixité sociale,
- Développer le sens de la tolérance,
- Apprendre le respect de l'autre et du bien d'autrui,
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper ;
- Appréhender les dangers de la vie courante et la sécurité routière,
- Inculquer l'hygiène,
- Se préparer à la vie en société ;
- Rendre service aux familles.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'enfant dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité et pour l'aider dans sa future vie sociale.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Les moyens matériels

1. les locaux et espaces
2. le budget d'activités
3. la constitution d'une équipe d'animateurs diplômés,
4. la définition d'horaires d'ouverture
5. les modalités tarifaires mises en place
6. la convention de partenariat avec la CAF qui a un rôle de soutien et à qui nous confions plusieurs points administratifs.
7. des outils d'information et de relation avec les familles
8. un règlement intérieur
9. des temps de concertation et de préparation pour les équipes
10. des modalités d'évaluation et de suivi des projets.

Les moyens humains

L'équipe est constituée d'une directrice, titulaire du BAFD, référent, garant et porteur du présent projet qui élaborera un projet pédagogique très détaillé avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant où apparaîtront les intentions pédagogiques, le fonctionnement précis des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs et d'une animatrice, titulaire du BAFA, qui travaille en étroite relation avec la directrice.

Le reste de l'équipe (animateurs, personnel de cantine et de nettoyage) adhèrent au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

Les effectifs recensés

Compte tenu de la salle où seront effectuées les activités périscolaires et sa superficie, environ 50 m², la commune souhaite accueillir une vingtaine d'enfants le matin et le soir. La cantine, quant à elle, qui est déjà ouverte depuis 2009, reçoit chaque midi une quarantaine d'enfants dans une salle dédiée au repas et prévue à cet effet. Après le temps du repas, des activités de détente sont également au programme. La directrice de l'accueil périscolaire intervient également dans les activités proposées le midi pour permettre aux enfants de se détendre un peu avant de reprendre l'école.

Les activités proposées

- Des activités manuelles, créatives et innovantes seront proposées après le temps d'école. Ces activités seront en corrélation avec les saisons, les fêtes, en relation avec les envies et les attentes des enfants.
- Divers jeux sportifs pourront également être suggérés : petits et grands jeux.
- Des jeux d'expression corporelle et des jeux dansés permettront de développer l'imagination et la motricité.
- Le temps du matin sera un moment calme afin de laisser aux enfants le temps de se réveiller. Ils pourront à leur guise jouer aux jeux de société, lire, utiliser les coins jeux...
- Le temps du midi sera un temps de défoulement pendant lequel seront proposées trois ou quatre jeux sportifs.
- Après l'école, après le goûter, les enfants auront la possibilité de faire les devoirs. Ils pourront aussi réaliser des activités manuelles et sportives. La directrice mettra en place les moyens pédagogiques et matériels nécessaires à la bonne tenue des activités proposées aux enfants.
- Au niveau de la bibliothèque, des rendez-vous hebdomadaires qui seront sources de plaisir et de détente. Des ateliers contes qui seront des moments ludiques et vivants lors desquels participeront les enfants grâce aux marionnettes, à la lecture prospective, à la création de décor en les baignant dans un univers imaginaire.

La collectivité identifiera chaque année les actions menées ou à mener permettant d'atteindre les objectifs du Projet Educatif Global.